

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN – 20 – A OBS – 30 – A	
Intitulé du poste	
<b>Chargé(e) de mission santé et/ou animation territoriale et suivi de l'activité des animateurs lutte anticovid (CDD)</b>	
Intitulé de l'emploi	
Chargé(e) de mission santé	

Titulaire du poste	
--------------------	--

Structure	Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine
Département	Action et Animation Territoriale en Santé
Pôle	

Contexte
<p><b>L'Agence régionale de santé</b> a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>L'organisation régionale est fondée sur un ancrage territorial de proximité avec 4 délégations départementales (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Les délégations départementales sont organisées en deux départements : le département Veille et Sécurité Sanitaires – Santé Environnement et le département Action et Animation Territoriale en Santé. Elles assurent des missions régionalisées (comité médical des PH, transports sanitaires, certificats de prélèvements sanguins, laboratoires de biologie médicale) ainsi que des missions exercées pour le compte des préfets (soins psychiatriques sans consentement)</p> <p>La Direction est composée d'un département AATS (Action et Animation Territoriale en Santé) et d'un département VSS-SE (Veille et Sécurité Sanitaires – Santé Environnement).</p> <p>Les équipes du département AATS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contribuent à l'organisation de l'offre de santé, à l'instruction des dossiers d'autorisation, à la négociation des CPOM, à la gouvernance des établissements locaux (suivi des projets d'établissement, participation aux instances) et participent à la définition du programme d'inspection et contrôle.</li> <li>- contribuent à l'accompagnement des professionnels de santé libéraux dans un objectif de continuité des soins en ville comme à l'hôpital</li> <li>- accompagnent et régulent les interventions des acteurs de la prévention sur le territoire</li> </ul>

- mettent en oeuvre les programmes territoriaux de santé (PTS) et leurs plans d'action, notamment dans le cadre des contrats locaux de santé (CLS).

L'ensemble de ces missions sont coordonnées sur chacun des huit territoires de santé par un coordonnateur de territoire.

Au sein du département d'animation territoriale en santé de la délégation départementale de l'ARS en Ille et Vilaine, le développement de la démocratie en santé implique une relation permanente entre l'agence et la « communauté des acteurs en santé » autour de 2 axes :

1) les « relations avec les usagers », qui vise à améliorer la place des usagers du système de santé, à promouvoir leurs droits, à favoriser leur participation, leur connaissance du système de santé et la qualité des prises en charge.

2) La « concertation institutionnelle » qui contribue à donner aux acteurs locaux les moyens de devenir partie prenante dans la politique régionale de santé, à travers leur participation aux réflexions et aux travaux de la conférence régionale de santé et de l'autonomie, et vise à favoriser l'appropriation collective et positive de la problématique santé, et de réponses adaptées aux besoins locaux.

Le chargé de mission a vocation à valoriser la démocratie en santé dans toutes ses déclinaisons en articulation avec les conférences de territoire, les associations, les professionnels, et les établissements de santé et médico sociaux. La relation avec les élus constitue un axe important de développement de la démocratie dans de la concertation institutionnelle.

Par ailleurs et en parallèle de la campagne de vaccination de la population, une intensification de la stratégie « Tester Alerter Protéger » est prévue avec notamment le déploiement à compter de janvier 2021 d'équipes de médiateurs de lutte anti-Covid (LAC).

L'objectif est de renforcer les capacités d'intervention sur le terrain en matière de dépistage et de contact tracing. Une instruction interministérielle Intérieur Santé en date du 30 décembre 2020 définit les modalités et objectifs de déploiement de ces médiateurs.

A ce stade, et pour le Département d'Ille et Vilaine, le déploiement des médiateurs est prévu en 3 temps à fin janvier/ fin février/ fin mars à décembre 2021 selon la répartition suivante : 73 + 121+ 194, soit une cible de près de 200 médiateurs lutte anti COVID.

3 enjeux sont à relever en ce début d'année pour les associations départementales porteuses en lien avec la DDARS et la préfecture :

- Constitution rapide des équipes mobiles
- Mixité des profils composant l'équipe (salariés, bénévoles, volontaires, jeunes en service civique, demandeurs d'emploi ou étudiants)
- Facturation des prestations à prévoir

D'où la mise en place d'une nouvelle activité en DD en lien avec le contact – tracing dans le cadre de la gestion de crise.

#### Missions/Activités

##### **Mission 1 : Mettre en œuvre la politique de promotion de la démocratie en santé ( 0,50 ETP )**

- Accompagner la mise en place d'actions liées au programme « démocratie en santé » du PRS en lien avec la direction métier de référence de l'ARS Bretagne.
- Apporter un appui méthodologique ponctuel aux secrétariats des CTS, commissions spécialisées et bureaux afin de permettre la réunion des instances :

1. - Gestion de la BAL dédiée, contacts avec les présidents des commissions pour préparer les ordres du jour et les comptes rendus, rédaction des comptes rendus, envoi des invitations, relais de messages aux membres des instances, gestion du fichier des membres et des listes de diffusion, alimentation du sharepoint, ...).
2. - Assurer au quotidien la régularité de la composition des instances et de leurs règlements intérieurs, rédiger et publier les arrêtés de composition, organiser les élections pour les postes vacants et les votes pour avis réglementaires.
  - Référent(e) départemental(e) pour l'animation du groupe de la commission des usagers de chaque CTS.

Cette activité se déroulera avec l'appui de la Direction de la délégation départementale.

**Mission 2 : Assurer le suivi du déploiement du dispositif médiateur en santé « lutte anti – Covid ».( 0, 50 ETP ) :**

- Assurer et suivre le bon déroulement de la programmation et la formation des médiateurs lutte anti – COVID
- Suivre la montée en charge des inscriptions, en, s'assurant de la délivrance des diplômes et assurer le reporting
- Suivre l'activité des équipes de médiateurs portées par l'association départementale de protection civile du Département 35

Cette activité se déroulera avec l'appui du cadre référent : Laurence Rongère .

**Partenaires institutionnels**

Les établissements et services médico-sociaux, les établissements de santé, les collectivités territoriales et locales, la préfecture et les services de l'Etat, les professionnels de santé, Assurance Maladie...

**Conditions particulières**

Déplacements fréquents dans le département et au siège de l'ARS  
Coordination entre les territoires

**Catégorie/Corps-Grade/Niveau**

CDD

**Compétences**

Savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné</li> <li>- Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention</li> <li>- Méthodologie de l'inspection contrôle</li> <li>- Procédure juridique de l'inspection contrôle</li> <li>- Connaissances techniques afférentes au domaine d'intervention</li> <li>- Référentiels et bonnes pratiques afférents au domaine d'intervention</li> </ul>
Savoir –faire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en équipe pluridisciplinaire</li> <li>- Animer une équipe et conduire un projet</li> <li>- Créer et animer un réseau de partenaires</li> <li>- Appréhender les exigences, valeurs et enjeux des partenaires pour mettre en œuvre la politique régionale de santé</li> <li>- Inscrire les actions de l'agence dans le cadre légal et réglementaire</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un diagnostic/une analyse et dégager des problématiques de santé - capacités d'analyse et de synthèse</li> <li>- recueillir et traiter l'information (données informatique, réalisations d'entretien)</li> <li>- Appliquer des méthodes de contrôle adaptées</li> <li>- rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits</li> </ul>
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve d'autorité et de leadership</li> <li>- Capacités de négociation, sens de l'écoute</li> <li>- Avoir le sens de la pédagogie</li> </ul>
Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	5 mars 2021
Date prévisionnelle des entretiens	